



ARRETE DE CIRCULATION

Vu le Code des Communes,
Vu le Code de la route,
Vu les travaux de réfection du giratoire du Leu Pindu,
Considérant qu'il y a lieu de prendre les mesures pour permettre à l'entreprise de travailler dans de bonnes conditions.

ARRETONS

- Article 1: **La circulation sera interdite au rond-point du Leu Pindu à LA NEUVILLE de 20h à 6h uniquement les nuits du 16 au 17 juin ainsi que du 17 au 18 juin.**
- Article 2: Des déviations provisoires seront mise en place conformément au plan ci-joint.
- Article 3 : Les usagers se conformeront aux indications données par l'entreprise JEAN LEFEBVRE 380 rue Jean Perrin 59500 DOUAI qui est chargée de prendre contact avec les riverains et de donner toutes les informations nécessaires.
- Article 4 : Le Responsable des travaux, la Gendarmerie de Phalempin et l'adjoint aux travaux de la commune sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation à :
Entreprise JEAN LEFEBVRE
Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Phalempin
Mr l'adjoint aux travaux, Mr DHALLUIN
Mesdames et Messieurs les maires de WAHAGNIES, THUMERIES
ATTICHES, PHALEMPIN

Thierry DEPOORTERE
Maire



